

Objectifs du cours :	<ul style="list-style-type: none">✚ Étude des principes de base du droit des personnes et de la famille.✚ Initiation au raisonnement juridique par l'exercice d'analyse de jurisprudence et la résolution de cas pratiques.✚ Développement de l'esprit d'analyse et de synthèse.✚ Amélioration des méthodes de travail.
Description du cours :	<ul style="list-style-type: none">✚ Notions générales de droit des personnes<ul style="list-style-type: none">○ La personnalité juridique des êtres humains○ L'identification des personnes: le nom, le domicile et l'état civil✚ Notions générales de droit non patrimonial de la famille<ul style="list-style-type: none">○ Le statut juridique du couple : les différents types d'union, leurs effets et la désunion○ La vie de famille : l'organisation de la filiation et les effets de la parenté
Méthodes d'enseignement :	Le cours se donnera principalement sous forme d'enseignement magistral. Quelques heures seront toutefois réservées à la résolution de cas pratiques.
Méthodes d'évaluation :	Examen intra non préjudiciable (25 %): Examen final : 3 heures (75 %), avec textes de loi non annotés, les dictionnaires français anglais sont permis.
Principaux instruments de travail :	<ul style="list-style-type: none">✚ Obligatoires :<ul style="list-style-type: none">○ Code civil du Québec;○ La documentation préparée par la professeure;○ JurisClasseur, version étudiante.✚ Suggérés :<ul style="list-style-type: none">○ DELEURY, E. et GOUBAU, D., <u>Le droit des personnes physiques</u>, 5^e édition, Cowansville, Les éditions Yvon Blais, 2008.